

Indications thérapeutiques Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant [ici](#) Ce médicament a été autorisé par la commission européenne : en cliquant [ici](#), vous serez redirigés vers un fichier PDF de son site (nouvelle fenêtre). Vous pouvez consulter l'aide (question 9) pour plus d'informations.

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

- LACOSAMIDE 100 mg - VIMPAT 100 mg, comprimé pelliculé [Ouvrir la page de détail sur ce groupe générique](#)

Composition en substances actives

Comprimé (Composition pour un comprimé)
> lacosamide 100 mg

Présentations

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de 56 comprimé(s)

Code CIP : 388 299-2 ou 34009 388 299 2 1
Déclaration de commercialisation : 10/11/2008
Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 44,44 €
- Honoraire de dispensation : 1,02 €
- Prix honoraire compris : 45,46 €
- Taux de remboursement : 65%

[Aller au glossaire](#)

> 56 plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de 1 comprimé(s)

Code CIP : 224 734-8 ou 34009 224 734 8 2
Déclaration de commercialisation : 18/03/2013

Cette présentation est agréée aux collectivités
Prix libre, médicament non remboursable

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence. Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien `Avis du jj/mm/aaaa` ou encore sur demande auprès de la HAS . Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Redirection à la page d'aide

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 07/04/2021Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 07/04/2021 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Extension d'indication	La Commission considère que le service médical rendu par VIMPAT est important dans le traitement en association, des crises généralisées tonico- cloniques primaires chez les adultes, les adolescents et les enfants à partir de 4 ans présentant une épilepsie généralisée idiopathique.
Important	Avis du 21/11/2018Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 21/11/2018 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Extension d'indication	le service médical rendu par VIMPAT est important en monothérapie et en association dans le traitement des crises partielles avec ou sans généralisation secondaire chez les enfants à partir de 4 ans présentant une épilepsie.
Important	Avis du 06/12/2017Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 06/12/2017 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Extension d'indication	Le service médical rendu par VIMPAT est important en monothérapie dans le traitement des crises partielles avec ou sans généralisation secondaire chez l'adulte et l'adolescent (16-18 ans) présentant une épilepsie.

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 22/07/2015Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 22/07/2015 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Renouvellement d'inscription (CT)	Le service médical rendu par VIMPAT reste important dans l'indication de l'AMM.

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament
Redirection vers aide

Autres informations

- Titulaire de l'autorisation : UCB Pharma SA
- Conditions de prescription et de délivrance :
 - liste IAller au glossaire
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 435 795 8